

depot d'un cheque d'un ancien compte cloturé a ce jour

Par **jennybeue**, le **19/06/2012** à **17:44**

Bonjour,

Je vais essayer de vous expliquer la situation, nous avons déménagé il y a peu et c'est la que notre descente aux enfers a commencé.

Nous avons trois enfants donc pas mal de frais médicaux et notre caisse d'assurance maladie a mis plus d'un an a prendre en compte notre nouvelle adresse (changement de caisse du 94 vers le 77), nous avons donc fais l'avance de tout les soins (diverses maladies, vaccin, et lunette pour deux d'entre eux) qui ne nous sont toujours pas remboursé a l'heure actuelle.

Ces avances de frais (presque 1200€ avec les lunettes, les soins et les médicaments) ce qui nous a mis nos comptes dans le rouge plus frais et agios nous nous sommes retrouvé (apres depot de paie)a 1500€ de decouvert. La banque se fesant de plus en plus pressée que nous retrouvions un solde positif et ne trouvant pasde solutions j'ai fais la pire erreur de ma vie.En recherchant un papier je suis tombé par hassard sur un chequier de mon mari (compte cloturé a ce jour) et ne reflechissant pas aux conséquence j'ai déposé sur notre compte un de ces cheques qui a bien entendu était refusé. La banque a appelé mon mari, qui n'était pas au courant, sur son lieu de travail qui m'a rappelé pour me demander ce quej'avais fais.

Tellement mal apres le coup de fil j'ai contacter ma banque afin de lui faire savoir ce que j'avais fais et que mon mari n'était pas au courant mais personne ne m'a pris en ligne (le directeur absent et ma conseillere en RTT) j'ai donc envoyer un mail avec mes aveux. Je voulais savoir dans un premier temps comment regulariser notre situation et ce que je risque d'avoir fais ça, mon mari peut il porté plainte contre moi pour se proteger, car il n'y est pour rien.

Merci de me repondre auplus vite.